

Compte rendu du Conseil Municipal du 24 juin 2025

Présents : ASCARI S. / LEOUZON P. / ROUSSON L. / BERNARD A. / VINCENT J. / RIOU J. / CHEVAT L. / PELLEGRIN R / STOFFT N. / BARDINE L.

Excusés : BAUDRAND M. / TEILHAS-BALME V. / GRANDJEAN L.

Alain BERNARD ouvre la séance à 20h00, le quorum étant atteint. Il présente le compte rendu du mois de mai.

Aucune remarque n'étant émise, celui-ci ainsi que la feuille de présence sont proposés à la signature.

✓ Ecole

Cpte rendu Conseil D'école le 12 juin dernier par S.ASCARI : baisse des effectifs à la prochaine rentrée mais pas d'annonce de fermeture de classe.(163 élèves rentrée 2025 contre 175 rentrée scolaire 2024) Stéphanie ROUSSEAU reprend le poste dont elle est titulaire à St Lager classe de CE2, par conséquent départ d'Ingrid. St Vincent : 1 TPS / 18 PS / 19 MS / 20 GS ; St Bauzile 22 CP / 25 CE1 ; St Lager : 23 CE2 / 16 CM1 / 20 CM2

Projets : sorties cinéma, escalade, bibliothèque, bcq d'activités prévues.

Journée contre la faim : sensibilisation des enfants du RPI sur la faim dans le monde, expo photos dans l'école de St Lager, la journée s'est très bien passée, très beau challenge, les enfants ont participé chacun à leur rythme, satisfaction générale, enfants, parents, enseignants. Critique d'un parent : course à la performance mêlée à de l'argent. Les enseignants n'ont pas exigé des parents la mise annoncée, et ont récolté plus de 4000 € de dons.

Usage du préau : trop de recoins qui échappe à la surveillance.

Rassemblement avant le Conseil D'école pour manifester contre l'arrêt du programme Emile. Une pétition est en ligne, 120 signatures sont déjà récoltées. M. ASCARI approuve les soutiens des parents d'élèves même s'il émet des doutes quant à l'efficacité du mouvement. Le collège ne peut accueillir plus de deux classes Emile, le rectorat réduit les écoles participantes. A St Lager, la relation entre les deux classes CM1-CM2 était pourtant très satisfaisante, tant pour les enseignantes que pour les enfants, cet arrêt est une déception pour tous et entraîne une sélection discriminante pour les élèves.

Garderie : il est demandé aux parents d'emmener les enfants jusqu'aux dames chargées de la surveillance, à St Vincent de Barrès comme à St Lager, et ce afin d'éviter des malentendus.

Nouveau problème soulevé par les enseignants à St Vincent : les enfants se chamaillent au sujet d'échanges sur le réseau XOOLOO (Messenger pour les enfants/ application française), une appli de coaching qui encourage les enfants jusqu'à environ 12 ans à utiliser leur 1er smartphone de manière responsable.

Ecole de St Lager : demande d'allongement du budget pour l'achat de livres et manuels de travail pour un total de 306 €. Celle-ci est acceptée à l'unanimité.

Cantine : changement du système de réservation des repas, nouveau logiciel avec un système de prépaiement, il apporte plus de flexibilité aux parents et permettra d'éviter les impayés. Les parents cagnottent en ligne leur compte, choisissent les jours de cantine à leur convenance. Par contre, il y a trois strates de tarifs selon le délai de réservation ; il s'agira pour les parents de bien veiller à l'anticipation de l'inscription. Concernant les parents séparés, un seul compte n'est autorisé par foyer, soit un seul des deux parents est payeur. Les inscriptions pourront débiter dès le mois d'août. Contrairement à ce qu'il a été dit, les mairies n'ont pas la compétence « restauration collective » et ne pourront donc pas couvrir les impayés des administrés.

Cantine / Garderie : reconduction des contrats de Delphine et Nadine pour l'année scolaire 2025/2026 – Delphine sera absente les 15 premiers jours de septembre, Annie et Nadine se partagent son temps de remplacement, avec l'intervention d'autres agents ou élus en fonction des besoins.

Cantine : nouveau système de réservation pour réduire les impayés : Agents référents Delphine et Marylène.



✓ Avancement chantiers en cours

Multi Accueil (S. ASCARI) : le bâtiment est pratiquement achevé, la cour n'est pas encore fermée, le portail et le portillon sont commandés. Il faut à présent désinfecter les circuits d'eau et réaliser des tests à la salmonelle (obligatoire dans le cadre d'accueil d'enfants). Aude Nouvel de la CCARC a indiqué la procédure et les intervenants spécialisés (AVIPUR et CERES). Les résultats des tests sont consultables 48h après le prélèvement, une certification est obligatoire. L.CHEVAT rappelle qu'il y a toujours du retard sur

les chantiers d'une telle ampleur et précise qu'il n'a jamais été question d'une livraison au 1^{er} juillet à M. BOUCHON ; du fait, il n'aurait pas dû s'engager à inscrire plus de 32 enfants à l'ALSH.

Une visite de la PMI est prévue lundi 30 juin. Tous les documents d'analyse doivent être en sa possession pour pouvoir valider l'ouverture de l'établissement.

S.ASCARI souhaite l'intervention d'un plombier ou d'un terrassier pour réaliser le raccordement du nouveau bâtiment au réseau d'assainissement collectif.

Une mini pelle avec chauffeur est nécessaire pour réparer une casse du réseau d'irrigation du stade, le raccordement du Multi-Accueil se fera en même temps.

Raccordement fibre : S.ASCARI a contacté ADTIM qui renvoie sur COSOLIO. Compliqué à trouver un responsable.

Voirie : la réfection de la route de Rouvèze a été réalisée dans le cadre du programme voirie 2024. Suite à des malfaçons, elle a été refaite par l'entreprise en 2024. Constatant à nouveau des malfaçons, la commune a exigé une nouvelle réfection en bi-couche en 2025. R.PELLEGRIN, riveraine, ajoute que le chantier a été réalisé correctement. A.BERNARD rappelle que le programme de cette année concerne la route du vieux St Lager, depuis l'embranchement du Mazibet jusqu'au carrefour du Vieux St Lager / Communaux. Le 1^{er} avril, un mail a été adressé à tous les riverains pour les prévenir du programme voirie 2025 et les adjoindre à stabiliser leur chemin d'accès. Un rappel leur sera adressé dès cette semaine car l'appel d'offres est lancé, l'entreprise sera désignée dès juillet pour une réalisation à la rentrée.

Route de Lombard : voirie dégradée face aux travaux du nouveau haras, un courrier sera adressé au propriétaire riverain.

Route de la Neuve, devant le parking de co-voiturage : enrobé très abîmé, de l'enrobé tiède sera rajouté par les employés techniques.

Chemin de Champestève : Beaucoup d'herbe au centre de la chaussée gênent et découragent les riverains d'emprunter ce passage, M. LEVEQUE sera interrogé sur les solutions possibles.

Piscine Municipale : (cpt rendu de Pierre) le WE 21-22 juin, près de 500 entrées cumulées, des difficultés à doser correctement le chlore, les agents sont intervenus et ont procédé manuellement au dosage ; à priori, la carte mère du tableau automatique ne fonctionne plus, le technicien propose de la remplacer, Un tableau neuf est disponible en réserve mais en pleine saison, il n'est pas aisé de le changer sans perturber l'ouverture de l'établissement.

Dysfonctionnement du terminal CB, il s'agit d'un problème de paramétrage.

Micro-onde défaillant, Nathalie et Josette se chargent de le remplacer.

Nocturnes : 16 juillet et 13 août, prix 9 €, produits locaux, réservations et paiements avant le jour, en piscine. 80 personnes maximum,

Projet d'achat de tables et bancs pour les manifestations, des devis ont été demandés, les élus se proposent d'aller sur Privas, observer le choix proposé et vérifier la solidité des ferrures.

Terrasse snack : renouvelé par Miko.

✓ Divers

- RDV avec les responsables de Cirquambule le 15 juillet à 19h.
- Venue du secrétaire général de la Préfecture de l'Ardèche M. BENMUSSA vendredi 18 juillet à 15h00, visite d'une exploitation agricole, celle de Thomas FRICKER à la Neuve.
- Fermeture annuelle de la mairie : semaine 33 et 34.
- Demande de Virginie VALETTE de changer de jour pour les séances de sophrologie, Elle sera reçue en mairie le 18/07 à 17h45.
- Camping : les gaines sont tirées et prises installées, les travaux peuvent se poursuivre. Nicolas VERNET sera contacté mais également Antoine LEFEBVRE pour revoir l'installation électrique de l'ensemble du camping.
- Terrain de foot : arrosage automatique défaillant, fuite système enterré, vanne cassée, un devis sera demandé à Nolann CALANDRA pour la conduite d'une mini pelle afin de réaliser ce chantier ; un raccordement à l'assainissement du nouveau bâtiment est nécessaire et la mise en place de poteau de protection des cages de foot feront l'objet d'une même opération. L'enrouleur ne fonctionne plus, il faut

changer la tête d'engrenage, il faut changer le canon. Les raccords et pièces nécessaires seront commandés à IRRIGARONNE, Portes les Valence.

- Proposition de projection d'un film « ondes scalaires » réalisé par un dentiste en retraite, sur les sources en Ardèche.
- 4 Août : théâtre Cabaret du Diable à 21h sur le stade à St Lager Bressac.
- 20 septembre : théâtre Le Ballon Rouge, troupe de Chomérac, à 20h30
- Projection du film de Francis LEMOINE le 10 octobre à la salle des fêtes de SLB.
- 8 février 2026 Théâtre du Bas Vivarais « La Ferme Hantée »
- Amicale des Pompiers du Pouzin : demande subvention pour le réaménagement de la salle de sport, à l'unanimité des présents, 100 € est accordé.
- Réunion fibre : jeudi 26 juin à 19h
- Repas CCAS dimanche 19 octobre 25.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.